19 boulevard Wallach 68100 MULHOUSE
Tel. : 03 89 54 92 58 / 06 86 31 37 42
Email : snu68@snuipp.fr
Site internet : http://68.snuipp.fr
Page Facebook : http://www.facebook.com/snuippfsu.hautrhin

Mulhouse, le 3 décembre 2020

à

Madame la Directrice Académique
Des Services de l'Education Nationale
Du Haut-Rhin

Objet : Mise en œuvre des constellations

Madame la Directrice Académique,

En ce début d'année, dans de nombreuses circonscriptions et écoles, beaucoup d'enseignantes et d'enseignants se voient imposer une formation dite « en constellations » générée par le Plan national de formation Français et par le Plan mathématiques.

Des collègues, personnels « constellés » désignés par leur IEN, nous ont alertés :

- ils sont trop souvent contraints de participer à une formation sur une thématique imposée,
- ils se voient forcés de travailler et de se co-observer avec des collègues dans le cadre de binômes non choisis et peu efficients,
- des méthodes pédagogiques leur sont imposées ,
- les visites de CPC ressemblent trop souvent à des visites d'inspection de la conformité de la pratique pédagogique à la méthode imposée,
- les visites des CPC et les visites de co-observation sont maintenues alors même que les réunions de formation et d'échanges entre pairs sont annulées pour cause de pandémie. Cela donne le sentiment aux PE que la formation cède le pas à la surveillance.

Lors d'un groupe de travail au ministère, le 2 octobre dernier, sur la formation continue, les représentants du ministre avaient pourtant indiqué que ces formations devaient "recueillir l'adhésion des enseignants désignés et que les problématiques de travail devaient être élaborés par les personnels eux-mêmes ". A ce jour, nous faisons le constat que les dispositifs de formation en « constellations » imposés se développent malgré tout dans le Haut-Rhin.

La formation continue concerne l'ensemble des programmes et doit être fondée avant tout sur les besoins exprimés par la profession. C'est ce que prévoit le schéma directeur de formation ministériel. Pour le SNUipp-FSU, la formation « en constellations » ne doit pas déroger aux ORS des PE, ni donner lieu à des visites de classes non souhaitées.

Face au rejet grandissant suscité par le dispositif de formation « en constellations », le SNUipp-FSU a demandé au ministre qu'une consigne claire soit adressée aux services académiques confirmant la liberté de choix tant pour la participation que les problématiques traitées.

19 boulevard Wallach 68100 MULHOUSE
Tel. : 03 89 54 92 58 / 06 86 31 37 42
Email : snu68@snuipp.fr
Site internet : http://68.snuipp.fr
Page Facebook : http://www.facebook.com/snuippfsu.hautrhin

En attendant un cadrage ministériel, nous vous demandons de préciser aux IEN et à leurs CPC que :

- **la thématique de travail doit être élaborée par le collectif de PE de chaque constellation,**
- **les méthodes pédagogiques peuvent être proposées mais ne doivent pas être imposées. Elles ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une mise en œuvre obligatoire lors d'une visite en classe par les CPC,**
- **l'accord des PE pour la visite des CPC doit être obtenue tant il est vrai que la formation ne peut être basée que sur une confiance réciproque et sur une adhésion à un projet commun. En absence d'accord du PE concerné, nous exigeons que la visite des CPC soient annulées.**

Nous vous demandons, de plus, pour les PE qui en sont demandeurs, de reporter les visites de CPC jusqu'à ce que la situation sanitaire permette la tenue de réunions de formation et d'échanges en présentiel.

En l'attente de votre réponse, Veuillez croire, Madame, en notre attachement au service public d'éducation.

Pour le secrétariat départemental du SNUipp-FSU68

Ghislaine UMHAUER